

\*Mise en garde :

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire d'arrondissement.

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 4 mai 2026 à 19 heures  
École Martin-Bélanger  
29 avenue Ouellette, Lachine**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Julie-Pascale PROVOST, Mairesse d'arrondissement  
Monsieur Dominic ROUSSEL, Conseiller de la ville  
Madame Nancy BERTHELOT, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Ludovic FERMEY, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur Jacques FILION, Conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement  
Monsieur Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Jean-Hugues Tessier, sergent – poste de quartier 8  
Madame Sophia Bracegirdle, agente sociocommunautaire – poste de quartier 8

---

**10 - Ouverture de la séance**

Constatant que le quorum est atteint, la présidente déclare la séance ouverte à 19 h 01 et procède à une intervention portant sur les sujets suivants :

- Les secteurs assignés des membres du conseil,
- La fête des mères,
- La Journée nationale des patriotes (18 mai 2026),
- La semaine de la police,
- Rappel des modalités du règlement de régie interne.

---

**CA26 19 0076**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Nancy BERTHELOT

appuyé par Jacques FILION

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 4 mai 2026, tel que soumis.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.02

---

**CA26 19 0077**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 avril 2026**

Il est proposé par Ludovic FERMELY

appuyé par Dominic ROUSSEL

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 7 avril 2026.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.03

---

**CA26 19 0078**

**Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 avril 2026**

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Ludovic FERMELY

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 9 avril 2026.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.04

---

**CA26 19 0079**

**Motion de M. Ludovic Fermely, conseiller d'arrondissement - « Le communautaire à boutte »**

ATTENDU QUE conformément à l'article 40 du *Règlement numéro RCA01-19001 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions*, toute motion doit être proposée par un membre du conseil et appuyée par un autre membre, et que ces deux membres doivent être présents lors de la discussion de ladite motion;

ATTENDU QUE la présence d'un appuieur entraîne la recevabilité de la motion;

ATTENDU QUE la présidente de l'assemblée ayant constaté la recevabilité de ladite motion.

Le conseiller M. Ludovic Fermely fait la lecture de la présente motion.

ATTENDU QUE les organismes communautaires de Lachine accomplissent, au quotidien, un travail remarquable, essentiel et profondément humain, souvent en première ligne pour répondre à des situations de vulnérabilité, d'isolement, d'exclusion et de précarité grandissantes;

ATTENDU QUE ces organismes assurent des services de proximité indispensables, contribuant activement à la cohésion sociale, à la prévention, à l'inclusion et à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de l'arrondissement;

ATTENDU QUE les organismes communautaires sont le cœur de ce qui constitue le filet social et que celui-ci doit être renforcé;

ATTENDU QUE plusieurs organismes communautaires font face à une pression croissante sur leurs équipes et à des besoins grandissants au sein de la population, dans un contexte où la stabilité de leur financement et la pérennité de leurs actions demeurent des enjeux importants;

ATTENDU QUE le mouvement national « Le communautaire à boutte » exprime un appel collectif à la reconnaissance, porté par des organismes, des travailleuses et travailleurs et des communautés qui souhaitent assurer la pérennité du modèle communautaire;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Lachine reconnaît l'importance de maintenir et de renforcer ses liens de collaboration avec les organismes communautaires de son territoire au bénéfice de la population ;

Il est proposé par Nancy BERTHELOT

appuyé par Dominic ROUSSEL

QUE le conseil d'arrondissement de Lachine souligne et reconnaisse officiellement la contribution essentielle des organismes communautaires de son territoire, ainsi que l'engagement quotidien de leurs équipes et bénévoles;

QUE le conseil d'arrondissement exprime sa solidarité envers les organismes communautaires et son appui au mouvement « Le communautaire à boutte » et aux démarches visant à assurer des conditions propices à la réalisation durable de la mission des organismes communautaires.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

10.05

---

## CA26 19

### Motion de M. Jacques Filion, conseiller d'arrondissement - Baignade en eaux libres

ATTENDU QUE, conformément à l'article 40 du *Règlement numéro RCA01-19001 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions*, toute motion doit être proposée par un membre du conseil et appuyée par un autre membre, et que ces deux membres doivent être présents lors de la discussion de ladite motion;

ATTENDU QUE l'absence d'un appuieur entraîne l'irrecevabilité de la motion;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Filion;

Faute d'appui, la motion n'est pas recevable et n'est pas mise aux voix.

MOTION NON RECEVABLE FAUTE D'APPUI.

10.06

---

## CA26 19 0080

**Octroyer un contrat à BEAMEO SERVICES-CONSEILS INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la 25<sup>e</sup> Avenue, entre la rue Provost et la 24<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de Lachine - Dépense totale de 5 483 052,96 \$, taxes incluses (contrat : 4 507 002,57 \$ + contingences : 676 050,39 \$ + incidences : 300 000,00 \$) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2601 - Dix (10) soumissionnaires**

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Ludovic FERMELY

D'octroyer à BEAMEO SERVICES-CONSEILS INC., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la 25<sup>e</sup> Avenue, entre la rue Provost et la 24<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de Lachine, au prix de sa soumission, soit au montant de 4 507 002,57 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2601;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 4 507 002,57 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 676 050,39 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 300 000 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences et de frais accessoires, le cas échéant;

De procéder à une évaluation du rendement de BEAMEO SERVICES-CONSEILS INC.;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier. Ces dépenses seront entièrement assumées par la Ville centre, sous réserve de la récupération auprès des propriétaires des coûts nets liés aux remplacements sur le domaine privé, conformément au règlement applicable.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1267274002

---

**CA26 19 0081**

**Octroyer un contrat à Eurovia Québec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de voirie et de remplacement des entrées de service en plomb sur divers tronçons de rues de l'arrondissement de Lachine (PCPR 2026) - Dépense totale de 2 010 383,01 \$, taxes incluses (contrat : 1 608 306,41 \$ + contingences : 289 495,15 \$ + incidences : 112 581,45 \$) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2603 - Cinq (5) soumissionnaires**

Il est proposé par Nancy BERTHELOT

appuyé par Jacques FILION

D'octroyer à Eurovia Québec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de voirie et de remplacement des entrées de service en plomb sur divers tronçons de rues de l'arrondissement de Lachine (PCPR 2026), au prix de sa soumission, soit au montant de 1 608 306,41 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2603;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 1 608 306,41 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 289 495,15 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 112 581,45 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences et de frais accessoires, le cas échéant;

De procéder à une évaluation du rendement de Eurovia Québec Construction inc.;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.02 1268673002

---

**CA26 19 0082**

**Octroyer un contrat à COJALAC INC., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection de trottoirs - Dépense totale de 987 363,58 \$ taxes incluses (contrat : 852 148,71 \$ + contingences : 85 214,87 \$ + incidences : 50 000 \$) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2602 - Dix (10) soumissionnaires**

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Ludovic FERMEY

D'accorder à COJALAC INC., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de réfection de trottoirs, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 852 148,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2602;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 852 148,71 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 85 214,87 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 50 000 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences et de frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.03 1267274001

---

**CA26 19 0083**

**Renouveler, pour une période de douze (12) mois, le contrat octroyé à MANOREX INC., pour des travaux de réparation du réseau d'aqueduc et d'égout - Dépense totale de 358 736,37 \$, taxes incluses, conformément à la clause de prolongation identifiée à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2404**

Il est proposé par Jacques FILION

appuyé par Nancy BERTHELOT

De procéder, pour une période de douze (12) mois, à l'exercice de l'option de renouvellement prévue au contrat octroyé à MANOREX INC., en vertu de la résolution CA24 19 0099, pour des travaux de réparation du réseau d'aqueduc et d'égout de l'arrondissement de Lachine, au montant de 358 736,37 \$, taxes incluses, conformément à la disposition de renouvellement 11 (section VII DEVIS TECHNIQUES), prévue à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2404, majorant ainsi le montant total du contrat de 717 472,74 \$ à 1 076 209,11 \$, taxes incluses;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 358 736, 37 \$, taxes incluses, pour le renouvellement du contrat;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.04 1269933001

---

**CA26 19 0084**

**Renouveler, pour une période de douze (12) mois du 18 septembre 2026 au 17 septembre 2027, le contrat octroyé à PLACEMENT POTENTIEL INC. (CA23 19 0238), pour des services d'entretien ménager à l'hôtel de ville de l'arrondissement de Lachine - Dépense totale de 67 542,39 \$, taxes incluses (renouvellement : 64 326,09 \$ + contingences : 3 216,30 \$), conformément à la clause de prolongation identifiée à l'appel d'offres public numéro 23-20046**

Il est proposé par Ludovic FERMELY

appuyé par Nancy BERTHELOT

De renouveler, pour une période de douze (12) mois du 18 septembre 2026 au 17 septembre 2027, le contrat octroyé à PLACEMENT POTENTIEL INC., en vertu de la résolution CA23 19 0238, pour des services d'entretien ménager à l'hôtel de ville de l'arrondissement de Lachine, au montant de 67 542,39 \$, taxes incluses, conformément aux dispositions de renouvellement 15.02 et 2.03.02 prévues à l'appel d'offres public numéro 23-20046, majorant ainsi le montant total du contrat de 201 118,64 \$ à 268 661,03 \$, taxes incluses;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 64 326,09 \$, taxes incluses, pour le renouvellement du contrat;

D'autoriser une dépense de 3 216,30 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.05 1269645004

---

CA26 19 0085

**Accorder une aide financière à sept (7) organismes désignés conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2026, pour un montant total de 176 917,66 \$, taxes incluses, si applicables**

Il est proposé par   Dominic ROUSSEL

appuyé par   Nancy BERTHELOT

D'accorder une aide financière au montant indiqué en regard de chacun des sept (7) organismes désignés ci-dessous, conformément à la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif* de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2026, pour un montant total de 176 917,66 \$, taxes incluses, si applicables.

| ORGANISME                                       | MONTANT       |
|-------------------------------------------------|---------------|
| CLUB GYMNI TOURS DE LACHINE                     | 25 000 \$     |
| CENTRE RÉCRÉATIF DE LACHINE OUEST INC.          | 71 326,53 \$  |
| ASSOCIATION PISCINE DIXIE INC.                  | 71 326,53 \$  |
| CLUB DES PERSONNES HANDICAPÉES DU LAC ST-LOUIS  | 2 500 \$      |
| UNION DES FAMILLES DE LACHINE                   | 364,60 \$     |
| ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DE LACHINE INC. | 3 900 \$      |
| RESSOURCES TROISIÈME ÂGE LACHINE                | 2 500 \$      |
| TOTAL                                           | 176 917,66 \$ |

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Amendement

M. Jacques Filion propose un amendement à la proposition principale visant à inclure l'organisme « Tous sur l'eau » pour lui accorder une aide financière;

ATTENDU QUE conformément à l'article 40 du *Règlement numéro RCA01-19001 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions*, toute motion (dont un amendement) doit être proposée par un membre du conseil et être appuyée par un autre membre, et ces deux membres doivent être présents lors de la discussion de ladite motion;

L'amendement ne reçoit pas d'appui. Il est donc irrecevable et n'est pas mis aux voix.

La proposition principale est ensuite mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1266179002

CA26 19 0086

**Octroyer une contribution financière à l'organisme LA MAISON DES JEUNES L'ESCALIER DE LACHINE INC. au montant de 20 000 \$, taxes incluses, si applicables, dans le cadre du Programme d'animation jeunesse selon la Politique de soutien et de reconnaissance des organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2026**

Il est proposé par   Ludovic FERME LY

appuyé par   Dominic ROUSSEL

D'octroyer une aide financière à LA MAISON DES JEUNES L'ESCALIER DE LACHINE INC., organisme désigné, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2026, pour un montant total de 20 000 \$, taxes incluses, si applicables, dans le cadre du Programme d'animation jeunesse;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1264076003

CA26 19 0087

**Approuver la convention de soutien technique aux événements publics entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le Club de Course à Pied Lachine-Dorval pour l'édition 2026 du Demi-Marathon de Lachine**

ATTENDU QUE le Club de Course à Pied Lachine-Dorval organise le Demi-Marathon de Lachine, événement sportif d'envergure favorisant l'activité physique et la vitalité du milieu;

ATTENDU QUE l'édition 2026 du Demi-Marathon de Lachine nécessite un soutien technique de la part de l'arrondissement de Lachine afin d'assurer le bon déroulement de l'événement;

ATTENDU la convention de soutien technique à cet effet entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et le Club de Course à Pied Lachine-Dorval, définissant les responsabilités respectives des parties ci-jointe;

Il est proposé par   Dominic ROUSSEL

appuyé par   Nancy BERTHELOT

D'approuver la convention de soutien technique entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et le Club de Course à Pied Lachine-Dorval pour la tenue de l'édition 2026 du Demi-Marathon de Lachine;

De préciser que les autorisations opérationnelles (occupation/entraves/fermetures) seront délivrées selon les processus usuels et les ordonnances nécessaires.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.08 1267626002

CA26 19 0088

**Autorisation d'octroi de contributions financières à divers organismes au montant total de 1 100 \$, taxes incluses, si applicables**

Il est proposé par   Dominic ROUSSEL

appuyé par   Jacques FILION

D'autoriser l'octroi de contributions financières aux organismes désignés ci-dessous au montant total de 1 100 \$, taxes incluses, si applicables;

| Organisme                                       | Projet                                                                                                                                                                                  | Montant  |
|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LACHINE             | Publicité d'une (1) page dans le programme de la revue annuelle sur glace les 25 et 26 avril, visibilité sur leur site web ainsi que deux billets de spectacle et l'accès au salon VIP. | 500 \$   |
| PROJET DE PRÉVENTION DES TOXICOMANIES : CUMULUS | Frais d'inscription d'une équipe de l'Arrondissement au Tournoi de hockey du député dont tous les profits sont remis à l'organisme désigné.                                             | 600 \$   |
| Total                                           |                                                                                                                                                                                         | 1 100 \$ |

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.09 1267464006

**CA26 19 0089**

**Approuver un projet d'Addendum n° 3 à la convention de bail par lequel la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, loue à l'organisme LES PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS DU LAC ST-LOUIS INC., pour une période de deux (2) mois, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026, un local situé au 3051, boulevard Saint-Joseph, Lachine (Québec), incluant le stationnement et la terrasse extérieure, aux fins des activités de l'organisme, moyennant un loyer total de 2 456,12 \$, avant taxes, et aux mêmes conditions que le bail en vigueur**

Il est proposé par Ludovic FERMEY

appuyé par Dominic ROUSSEL

D'approuver un projet d'Addendum n° 3 à la convention de bail par lequel la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, loue à l'organisme LES PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS DU LAC ST-LOUIS INC., pour une période de deux (2) mois, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026, un local situé au 3051, boulevard Saint-Joseph, Lachine (Québec), incluant le stationnement et la terrasse extérieure, aux fins des activités de l'organisme, moyennant un loyer total de 2 456,12 \$, avant taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet d'Addendum n° 3;

De préciser que, conformément à la clause d'indexation prévue à l'article II de la convention de bail, le loyer 2026 est indexé sur la variation annuelle de l'IPC pour 2025 et que tout écart entre l'indexation estimée et le taux officiel sera régularisé (facture additionnelle ou crédit) sans autre décision du conseil, dès la publication du taux officiel par Statistique Canada.

D'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.10 1268073006

---

**CA26 19 0090**

**Reddition de comptes - Réception de la liste de mouvements du personnel pour la période du 21 mars au 20 avril 2026**

Il est proposé par Nancy BERTHELOT

appuyé par Jacques FILION

De recevoir la liste de mouvements du personnel pour la période du 21 mars au 20 avril 2026, telle que soumise, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002).

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

30.01 1268200003

---

**CA26 19 0091**

**Reddition de comptes - Listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2026**

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Ludovic FERMEY

De recevoir les listes des achats effectués par l'entremise des cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2026.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

30.02 1260201003

---

**CA26 19 0092**

**Accepter, en vertu de l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de l'arrondissement de Ville-Marie de prendre en charge l'offre de services d'une équipe de travaux publics dédiée, en soutien aux enjeux liés à l'itinérance, aux autres arrondissements de la Ville de Montréal, pour une période de douze (12) mois, à la suite de l'acceptation de l'offre par le conseil d'arrondissement de Lachine du 4 mai 2026**

Il est proposé par Jacques FILION

appuyé par Dominic ROUSSEL

D'accepter, en vertu de l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de l'arrondissement de Ville-Marie de prendre en charge l'offre de services d'une équipe de travaux publics dédiée, en soutien aux enjeux liés à l'itinérance, aux autres arrondissements de la Ville de Montréal, pour une période de douze (12) mois, à la suite de l'acceptation de l'offre par le conseil d'arrondissement de Lachine du 4 mai 2026.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1267871001

---

**CA26 19 0093**

**Autorisation d'une dérogation mineure - Projet d'agrandissement d'un bâtiment sis au 45, 49<sup>e</sup> Avenue sur le lot portant le numéro 1 704 705 du cadastre du Québec**

ATTENDU QUE l'avis public publié le 17 avril 2026 avait pour finalité d'informer la population de la demande de dérogation mineure visant l'immeuble situé au 45, 49<sup>e</sup> Avenue (lot 1 704 705 du cadastre du Québec) et de permettre à toute personne intéressée de se faire entendre par le conseil d'arrondissement avant que celui-ci ne statue sur cette demande;

ATTENDU QU'à la suite de la publication de cet avis public, aucune personne intéressée ne s'est manifestée et aucune représentation n'a été faite au conseil d'arrondissement relativement à cette demande;

Il est proposé par Jacques FILION

appuyé par Dominic ROUSSEL

D'autoriser, selon les documents reçus le 24 mars 2026, la demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le Zonage* relative au projet d'agrandissement du bâtiment sis au 45, 49<sup>e</sup> Avenue ayant pour effet de :

- Permettre, pour un bâtiment unifamilial, une somme des marges latérales de 2,46 mètres, et ce, bien que l'article 7.7.4 du *Règlement numéro 2710 sur le zonage* prévoit une somme totale des marges latérales de 3 mètres.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1265419004

---

**CA26 19 0094**

**Frais de parc - Subdivision du lot numéro 1 246 717 du cadastre du Québec, situé au 2100, rue Remembrance, en deux lots portant les numéros projetés 6 699 311 et 6 699 312 et versement d'une somme de 575 000 \$ à des fins de parc**

Il est proposé par Ludovic FERMEY

appuyé par Dominic ROUSSEL

D'accepter la somme de 575 000 \$, à titre de contribution pour fins de parc, que le propriétaire du lot portant le numéro 1 246 717 du cadastre du Québec, situé au 2100, rue Remembrance, doit verser à la Ville conformément à l'article 3 du *Règlement relatif à la cession d'un terrain ou au versement d'une somme aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs et de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels ou destinés à un centre de service scolaire, sur le territoire de la Ville de Montréal* (17-055);

D'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1266470006

CA26 19 0095

Approbation de plans (PIIA) - Projet d'agrandissement d'un bâtiment situé au 440, 32<sup>e</sup> Avenue

Il est proposé par   Nancy BERTHELOT

appuyé par   Dominic ROUSSEL

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-3), les documents soumis en date du 26 novembre 2025 et du 10 avril 2026 accompagnant une demande de permis d'agrandissement pour l'immeuble situé au 440, 32<sup>e</sup> Avenue;

D'accorder le permis d'agrandissement demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1265419003

Période d'intervention des membres du conseil

| ÉLU(E)S               | INTERVENTIONS                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jacques Filion        | - Nouveau règlement sur le zonage (Écoquartier Lachine Est) <ul style="list-style-type: none"><li>• Analyse des risques (poursuites);</li><li>• Réponse aux promoteurs et citoyens;</li><li>• Frais légaux.</li></ul>                                   |
| Nancy Berthelot       | - Nouvelles du quartier Saint-Pierre <ul style="list-style-type: none"><li>• Centre Fernand-Laplace;</li><li>• Aréna Martin-Lapointe;</li><li>• Parc Kirkland (budget);</li><li>• Programmation quartier.</li></ul>                                     |
| Dominic Roussel       | - Rôle et responsabilité des conseillers et implication citoyenne.                                                                                                                                                                                      |
| Ludovic Fermely       | - Enjeux de salubrité et de propreté dans les logements et à l'extérieur;<br>- Enjeux de sécurité aux abords des écoles (école Philippe-Morin);<br>- 30 ans à l'organisme CUMULUS;<br>- Féliciter les athlètes;<br>- Terrain pickleball (parc LaSalle). |
| Julie-Pascale Provost | - Club de patin de Lachine (événement annuel);<br>- Spectacle de Les Éclusiers;<br>- Le tournoi du député Enrico Ciccone;<br>- Organisme le GRAME (nettoyage estival, déploiement de cendriers).                                                        |

70.01

Période de questions du public

Au préalable, la présidente rappelle les modalités encadrant le déroulement de la période de questions réservée au public, telles que prévues au *Règlement numéro RCA01-19001 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions* de l'arrondissement de Lachine et ouvre ladite période en invitant le public à s'exprimer.

| CITOYENS                              | QUESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Krystel St-Michel                     | - La sécurité dans l'espace public.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Marie-Josée Boivin                    | - Le village St-Louis (sécurité et propreté, etc.).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Tyler Ball                            | - Nouveau parc riverain (communiqué de presse 2 mai 2026);<br>- La police nautique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Manuel Tapial                         | - Palestine (position de la mairesse);<br>- Commémoration tel que pour le génocide arménien.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Yves Grondin                          | - M. Grondin intervient pendant la période de questions. Il formule des commentaires généraux sur le processus décisionnel relatif à l'octroi de subventions et demande des précisions concernant le point 20.10 (Les Anglers), notamment quant à l'opportunité d'obtenir des précisions auprès de M. Ludovic Fermely, conseiller d'arrondissement.<br><br>- La Présidente invite le citoyen à formuler sa question. Après l'avoir entendu, elle fournit les éléments de réponse pertinents.<br><br>- Le citoyen formule ensuite des remarques à caractère personnel. La Présidente rappelle les règles de décorum applicables et met fin à l'intervention, invitant le citoyen à regagner sa place. |
| Elizabeth Verge                       | - Église (cloche);<br>- Comité de vie de quartier;<br>- Suggestion pour sauver de l'argent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Mario Lavigne<br>(Dépôt de documents) | - Circulation rue St-Jacques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Michel Lachance                       | - Terrains Pickleball.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Bernard Blanchet                      | - Position de M. Jacques Filion (baignade, accès au volet financier, Lachine est);<br>- Épicerie communautaire (liquidation Marie).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Josiane Blanchet                      | - Projet parc riverain (vision).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Valérie Léger                         | Mme Léger intervient au sujet du dossier de la baignade en eaux libres et résume, selon sa compréhension, les démarches réalisées à ce jour. Elle mentionne avoir reçu des informations à l'effet que le projet ne serait pas poursuivi et sollicite des précisions.<br><br>La Présidente rappelle que la période de questions ne permet pas d'interpeller directement un membre du conseil. Elle précise certains éléments et rectifie les informations jugées inexacts ou incomplètes                                                                                                                                                                                                              |
| Jean-Michel Bonin                     | - Circulation (Trafic de transit).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Isabelle Beulac                       | - Mme Beulac intervient sur deux sujets : le programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'Écoquartier de Lachine et la question du recours judiciaires impliquant des promoteurs.<br><br>- La Présidente sollicite des précisions afin de circonscrire la demande et précise qu'elle ne peut commenter une affaire de nature judiciaire. Mme Beulac demande ensuite si M. Jacques Filion, conseiller d'arrondissement, peut répondre. La Présidente autorise l'intervention du conseiller, qui répond séance tenante.                                                                                                                                                                                |
| Steven Laperrière                     | - Résidents CHSLD Lachine (stationnement, nids de poule).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Caroline Fischer                      | - Mme Fixcher intervient afin d'obtenir des précisions au sujet du travail transparent et sollicite l'intervention de M. Dominic Roussel, conseiller de Ville. La Présidente lui accorde la parole. M. Roussel répond séance tenante.<br><br>- La citoyenne aborde ensuite la question des nids-de-poule.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Richard Blouin                        | - Baignade en eaux libres;<br>- Gestion des finances publiques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Guillaume Garnier                     | - Projet de réfection rue Notre-Dame;<br>- Sécurité routière.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Ariane Leduc                          | - Transport en commun.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Cathena Michaud                       | - École Maple Grove (sécurité);<br>- Attente réponse 311 (nids de poule).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Carole Ky                             | - Futur parc riverain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| David Giraldeau                       | - Parc riverain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Laura Rea -                           | - Vignettes;<br>- Dos d'ânes - circulation Henri-Dunant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Alka Patel                            | - Nettoyage de rues.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

|                           |                                                                                                                                   |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                           |                                                                                                                                   |
| Santokh Gosal             | - Asphaltage de rues;<br>- Paniers du Maxi sur la rue.                                                                            |
| Suzanne Hudon             | - Développement rénovation de la rue Notre-Dame.                                                                                  |
| Stéphane Lafrenière       | - St-Pierre (nettoyage de parc);<br>- Communautaire à boutte (réponse donnée par M. Ludovic Fermely, conseiller d'arrondissement) |
| Stéphane Bourdeau         | - Service de recyclage.                                                                                                           |
| Maude Pilon               | - Baignade en eaux libres.                                                                                                        |
| Loïck Martin              | - Projet rue familiale (41 <sup>e</sup> Avenue sens unique).                                                                      |
| <b>QUESTIONS EN LIGNE</b> |                                                                                                                                   |
| François Ménard           | - Marina au Parc Riverain de Lachine;<br>- Concept du Parc Riverain.                                                              |
| Marie-Christine Tremblay  | - Pataugeoire du Parc Carignan.                                                                                                   |
| Charles Corbin            | - Campements d'itinérants.                                                                                                        |
| André Laperle             | - Les galeries Lachine.                                                                                                           |
| Danny Cabral              | - Processus d'assemblée;<br>- Transparence (grands parcs).                                                                        |
| Maxime Belanger           | - Lien du directeur de cabinet et l'ancienne marina                                                                               |

70.02

CA26 19 0096

Période de questions du public - prolongation

ATTENDU QU'à 20 h 14, certaines personnes inscrites pour la période de questions n'ont pas encore été entendues;

ATTENDU QUE le conseil souhaite permettre à toutes les personnes inscrites de poser leurs questions conformément au règlement sur la procédure d'assemblée;

Il est proposé par   Mme Julie-Pascale PROVOST

appuyé par   M. Dominic ROUSSEL  
                  M. Dominic ROUSSEL, Mme Nancy BERTHELOT, M Ludovic FERMELY,  
                  M.Jacques FILION

De prolonger la période de questions afin d'entendre toutes les questions des personnes inscrites, dans le respect des règles prévues au *Règlement numéro RCA01-19001 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions.*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

70.03

Et la séance est levée à 23 h 06.

Julie-Pascale Provost  
Mairesse d'arrondissement

Fredy Alzate  
Secrétaire d'arrondissement

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par la mairesse de l'arrondissement.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1<sup>er</sup> juin 2026.

CA26 19 0101